



# NOTE MENSUELLE DE CONJONCTURE

N° 10-22

NOVEMBRE 2022

## SOMMAIRE

SYNTHÈSE.....	4
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	7
I.1. PAYS AVANCÉS.....	8
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT .....	9
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES .....	10
II. CONJONCTURE NATIONALE.....	12
II.1. SECTEUR RÉEL.....	13
II.1.a. Secteur primaire.....	13
II.1.b. Secteur secondaire.....	15
II.1.c. Secteur tertiaire.....	17
II.1.d. Prix à la consommation.....	19
II.1.e. Prix dans la production industrielle.....	21
II.1.f. Emplois.....	22
II.2. FINANCES PUBLIQUES.....	22
II.2.a. Recettes totales et dons.....	22
II.2.b. Dépenses totales et prêts nets.....	23
II.2.c. Financement.....	24
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR.....	24
II.3.a. Exportations.....	25
II.3.b. Importations.....	25
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER.....	26
II.4.a. Situation monétaire.....	26
II.4.b. Marché boursier.....	27

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### GRAPHIQUES

Graphique 1: Taux de croissance (en %).....	8
Graphique 2: Taux de croissance (en %) des économies avancées .....	8
Graphique 3: Taux de croissance (en %) des économies émergentes.....	9
Graphique 4 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars us .....	10
Graphique 5 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais.....	11
Graphique 6 : Indice de la production Industrielle.....	16
Graphique 7 : Production et vente de produits pétroliers.....	16
Graphique 8 : Evolution de la consommation d'électricité .....	17
Graphique 9 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail .....	18
Graphique 10 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel.....	20
Graphique 11 ; Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel ..	20
Graphique 12 : Evolution des prix de quelques services en glissement annuel .....	21
Graphique 13 : Evolution des principaux agrégats des finances publiques à fin septembre ....	24
Graphique 14 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties .....	27
Graphique 15 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA .....	27

### TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution des taux d'inflation des principales économie (en %).....	7
Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les principales économies (en %).....	9
Tableau 3 : Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation.....	14
Tableau 4 : Structure des exportations en valeur sur les dix premiers mois .....	25
Tableau 5 : Structure des importations en valeur sur les dix premiers mois.....	26

**LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES**

2PAI NORD	Projet Pôle Agro-Industriel dans le nord
2PAU-CI	Programme de Production Alimentaire d'Urgence
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM 10	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BRVM Composite	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût Assurance, Fret
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CHPH	Conseil Hévéa Palmier à Huile
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
CPM	Comité Politique Monétaire
FAB	Franco à bord
FCFA	Franc Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
ICA	Indice du Chiffre d'Affaires
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI	Indice Harmonisé de la Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix de la Production Industrielle
PEM	Perspectives Économiques Mondiales
PIB	Produit Intérieur Brut
PMH	Pompes à Motricité Humaine
PND	Plan National de Développement
PS Gouv	Programme Social du Gouvernement
PUA-HP	Projet d'Urgence d'Appui aux filières Hévéa et Palmier à huile
ROSSTAT	L'Institut de statistique russe
TCEN	Taux de Change Effectif Nominal
TCER	Taux de Change Effectif Réel
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
US	United States

## SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

### ***L'économie mondiale toujours fragilisée par les tensions sur les chaînes d'approvisionnement et les pressions inflationnistes***

L'activité économique mondiale reste pénalisée par le maintien d'une inflation galopante qui, selon le FMI, devrait atteindre 8,8% en 2022, après s'être située à 4,7% en 2021. Le resserrement des politiques monétaires des principales banques centrales pour juguler l'inflation accentue la crainte d'une récession au niveau mondial.

Le **marché des matières premières** est marqué au mois de septembre 2022 par une évolution mitigée des cours de la plupart des produits de base exportés ou importés par la Côte d'Ivoire, en évolution mensuelle. Les cours de l'huile de palme (-14,3%), du pétrole brut (-10,8%), du caoutchouc (-9,1%), du coton (-5,5%), de l'or (-4,7%), du gasoil (-4,1), du cacao (-2,2%) et du café (-0,2%) refluent. A l'inverse, ceux du maïs (+7,6%), du blé (+7,3%), des engrais (+6,0%) et du riz (+1,9%) augmentent.

Le **marché des changes** enregistre, en évolution mensuelle au mois d'octobre 2022, une appréciation de l'euro face au dollars US (+0,8%) et au yuan renminbi (+1,9%). En revanche, la monnaie européenne se déprécie face à la livre sterling (-1,4%).

### ***Activité économique nationale en hausse***

L'activité économique nationale est caractérisée par la persistance de la hausse des prix, induite par la crise ukrainienne, ainsi que par les difficultés d'approvisionnement en bétail et produits maraichers du fait de la situation sécuritaire dans les pays sahéliens. L'économie ivoirienne est également confrontée à une insuffisance de l'offre locale de produits vivriers expliquée notamment par un manque de main d'œuvre agricole lié à la pénibilité des travaux champêtres et par la fermeture des frontières terrestres dans le cadre de la lutte contre la

Covid-19, qui limite le déplacement de la main d'œuvre saisonnière en provenance des pays de l'hinterland.

Afin de limiter la dégradation du pouvoir d'achat des ménages, le Gouvernement a pris des mesures portant sur (i) le plafonnement des prix de certains produits de grande consommation, (ii) l'interdiction d'exportation de produits vivriers de grande consommation, sauf autorisation, (iii) la subvention partielle des prix des produits pétroliers, (iv) l'exonération des droits et taxes sur les importations de blé et (v) la revalorisation salariale des fonctionnaires au mois de septembre 2022. Par ailleurs, la filière vivrière bénéficie du soutien de l'Etat aussi bien à la production qu'à la commercialisation.

En outre, le durcissement de la politique monétaire se poursuit. Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO a décidé, au cours de sa réunion du 14 septembre 2022, de relever ses taux directeurs de 25 points de base, à compter du 16 septembre 2022.

En dépit du contexte international morose, l'économie ivoirienne bénéficie de la poursuite de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et d'un cadre macroéconomique solide. Au troisième trimestre 2022, elle a enregistré un gain de compétitivité par rapport au trimestre précédent et à la même période de 2021, avec un Taux de Change Effectif Réel (TCER) en baisse de 2,33% et 8,04% respectivement.

***Les réalisations sectorielles sur la période écoulée de 2022, comparées à celles de la même période de l'année 2021, sauf indication contraire, sont présentées ci-dessous.***

Le **secteur primaire** est marqué par l'évolution mitigée de l'agriculture industrielle et d'exportation en cumul sur les neuf premiers mois de l'année. Les productions de noix de cajou (+5,8%), de café (+95,4%), de sucre

(+20,7%) et de caoutchouc (+18,9%) progressent tandis que celles de banane dessert (-10,2%), de cacao fèves (-4,6%), de coton graine (-4,7%) et de régime de palme (-6,5%) baissent. La production caféière se normalise grâce à des conditions climatiques favorables. Quant aux productions d'anacarde et de caoutchouc, elles bénéficient de la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles et de l'entrée en production de certaines plantations. En revanche, les productions de cacao fèves et de coton ont été affectées par les fortes pluies qui ont occasionné des pertes de production.

Le **secteur secondaire** enregistre, **au mois de septembre 2022** et comparé à la même période de 2021, une évolution contrastée marquée par la baisse de 1,5% de la production industrielle en volume et l'augmentation de 24,1% de l'Indicateur Avancé du BTP. L'activité industrielle recule aux mois de juillet (-2,4%) et de septembre 2022, après être restée en hausse continue sur le premier semestre 2022. Le fléchissement au mois de septembre 2022, après la hausse de 6,9% enregistrée le mois précédent, provient des « industries manufacturières » (-3,3% contre +7,5% en août 2022), des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (-0,4% contre +3,6% le mois précédent) et des « industries environnementales » (-0,5% contre une stabilité en août 2022). L'impact de ces replis est atténué par la vitalité des industries extractives (+9,6%, après +6,7% le mois précédent)

**En moyenne sur les neuf premiers mois de l'année en cours**, la progression de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se situe à 7,4% (contre 8,5% au terme des huit premiers mois), sous l'effet de l'accroissement de la production en volume des « industries extractives » (+11,3%), des « industries manufacturières » (+5,8%) et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+6,0%). Quant à l'indicateur avancé du BTP, sa progression s'accélère et ressort à 21,2%. Le BTP bénéficie de l'exécution des chantiers d'infrastructures publiques en vue de l'amélioration de la fluidité routière et de

l'accueil de la Coupe d'Afrique des Nations prévue en janvier 2024.

**Le secteur tertiaire** demeure globalement bien orienté sur les neuf (9) premiers mois de l'année 2022, sous l'effet du dynamisme du commerce de détail, du trafic aérien de passagers ainsi que des télécommunications, en dépit de la quasi-stabilité du trafic maritime de marchandises et du repli du trafic ferroviaire.

Au mois de septembre 2022, en rythme annuel, l'Indice du Chiffre d'Affaires du commerce de détail bondit de 14,5%. Dans la branche des télécommunications, le nombre de minutes d'appel (+9,6%), le nombre de SMS (+6,9%) ainsi que le trafic internet (+40,1%) maintiennent une croissance soutenue au mois d'août 2022. Quant au secteur du transport, il connaît une évolution mitigée au mois de septembre 2022. Le nombre total de passagers dans le transport aérien augmente de 14,8%, tandis que les trafics de marchandises par voie maritime (-5,9%) et ferroviaire (-5,5%) se contractent au mois de septembre.

La hausse **des prix à la consommation**, en rythme annuel, atteint 6,3% au **mois de septembre 2022**, poursuivant son accélération observée le mois précédent. Ce niveau d'inflation provient du renchérissement combiné des prix des produits comestibles (+10,5% comme en août 2022) et de ceux des produits non comestibles (+4,2% après +4,0% en août 2022). **En moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2022**, l'Indice global des prix à la consommation croît de 5,1% en glissement annuel, sous l'impulsion d'une hausse conjointe des prix des produits comestibles (+8,8%) et de ceux des produits non comestibles (+3,2%).

Concernant les **prix de la production industrielle**, l'accroissement, en glissement annuel, ressort à 9,5% au mois de septembre 2022, poursuivant sa décélération entamée en avril 2022, en dépit du rebond de 14,4% enregistré au mois de juin 2022. En moyenne sur les neufs premiers mois de l'année en cours, les prix moyens de production industrielle croissent de 13,3%.

Dans le **secteur de l'emploi formel**, le nombre d'emplois nets créés au terme des huit premiers mois de 2022 s'élève à 36 828, en baisse de 31,2% sur un an. Celle-ci est imputable aux secteurs de l'industrie manufacturière (-44,1%) et du commerce (-13,2%).

La **situation des finances publiques**, en cumul sur les neuf premiers mois de l'année 2022, est caractérisée par une hausse de 228,2 milliards du niveau des recettes totales et dons provenant des recettes fiscales (+172,3 milliards) et des dons (+67,3 milliards). A l'inverse, les recettes non fiscales fléchissent de 11,4 milliards comparés à leur niveau de la période correspondante de 2021. En ce qui concerne l'exécution des dépenses totales et prêts nets, elle enregistre une augmentation de 442,2 milliards. Cette hausse est en rapport avec l'accroissement des dépenses de fonctionnement (+104,8 milliards), des dépenses d'investissement (+175,2 milliards) et des intérêts dus sur la dette publique (+173,2 milliards).

Il en découle un déficit budgétaire de 1001,4 milliards supérieur à celui de 757,3 milliards enregistrés à fin septembre 2021. Ce déficit a été financé par le recours aux marchés monétaires et financiers d'un montant de 2 421,3 milliards comprenant 159,3 milliards de bons du trésor, 1 056,8 milliards d'emprunts obligataires et 803,8 milliards d'obligations du trésor. Cette levée de fonds a également permis de régler les échéances du capital de la dette publique.

Les **échanges extérieurs de marchandises hors biens exceptionnels** sont marqués, au terme des dix (10) premiers mois de l'année 2022, par un déficit du solde commercial observé depuis fin août 2022. Ce déficit s'accroît et ressort à 590,3 milliards après un excédent de 422,3 milliards un an plus tôt. Cette situation découle d'une hausse en valeur des importations de 43,0%, en glissement annuel, largement supérieure à celle des exportations de 24,9%. Par ailleurs, les termes de l'échange se détériorent de 8,7% sous l'effet de l'augmentation des prix à l'export (+18,0%)

plus faible que celle des prix à l'import (+29,2%).

Concernant la **situation monétaire**, la masse monétaire au sens large progresse de 10,4% à fin septembre 2022 en rythme annuel, plus faiblement qu'à fin août 2022 (+12,0%). Cette décélération est attribuable d'une part à l'accentuation de la dégradation des actifs nets (-11,0% à fin septembre 2022 après -8,4% à fin août 2022), et d'autre part aux ralentissements de la progression des encours des créances nettes sur l'administration centrale (+25,4% contre +32,0% à fin août 2022) ainsi que des créances sur l'économie (+13,2% contre +16,0% à fin août 2022).

Sur le **marché boursier** au mois d'octobre 2022, en rythme mensuel, les principaux indices maintiennent leur rythme baissier observé les deux mois précédents. Ainsi, l'indice BRVM 10 et l'indice BRVM Composite se contractent de 1,4% et 1,7% respectivement.

**En définitive**, l'activité économique nationale est marquée par la poursuite de l'accélération de l'inflation qui reste toutefois contenue comparativement à l'inflation mondiale. Cette maîtrise des prix intérieurs est soutenue par les mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la cherté de la vie et par la poursuite du durcissement des conditions monétaires.

Aux termes des dix premiers mois de l'année en cours, l'activité économique demeure vigoureuse, grâce notamment au dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire, tandis que le secteur primaire connaît une évolution mitigée. Les échanges extérieurs enregistrent un déficit inhabituel du solde commercial hors biens exceptionnels, en lien avec la détérioration des termes de l'échange. Dans l'ensemble, l'économie ivoirienne tire avantage de la poursuite de l'exécution des projets d'infrastructures et des réformes prévus dans le PND 2021-2025 ainsi que d'un cadre macroéconomique solide. Le taux de croissance de l'année 2022 est prévu à 6,8%, selon la dernière révision du cadrage macroéconomique réalisée au mois de septembre 2022 par le Ministère de l'Economie et des Finances.

## I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

**Au niveau mondial**, l'activité économique continue d'être affaiblie par les tensions sur les chaînes d'approvisionnement et les pressions inflationnistes.

En effet, la désynchronisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, découlant de la forte incidence de la Covid-19 dans les principaux pays asiatiques, perturbe leurs activités et entraînent des blocages dans les ports induisant des pénuries de biens intermédiaires à l'échelle mondiale, en particulier les semi-conducteurs indispensables dans l'industrie automobile, et dans les technologies de l'information et de la télécommunication.

Ces contraintes sur la croissance économique sont exacerbées par l'impact de la crise ukrainienne et les sanctions prises contre la Russie qui occasionnent une inflation persistante, touchant aussi bien les économies avancées que les pays émergents et pays en développement. Dans ce contexte, l'inflation mondiale, selon les dernières prévisions du FMI publiées en octobre 2022, devrait atteindre 8,8% en moyenne en 2022 (+0,5 point de pourcentage par rapport aux prévisions de juillet 2022). Toutefois, selon le FMI, l'inflation a atteint son pic au troisième trimestre 2022 (+9,5%) et devrait refluer au dernier trimestre. Cette détente devrait se poursuivre en 2023 et l'inflation se situerait au dernier trimestre 2023 à un niveau comparable à l'inflation de 2021 (+4,7%).

Tableau 1 : Évolution des taux d'inflation des principales économie (en %)

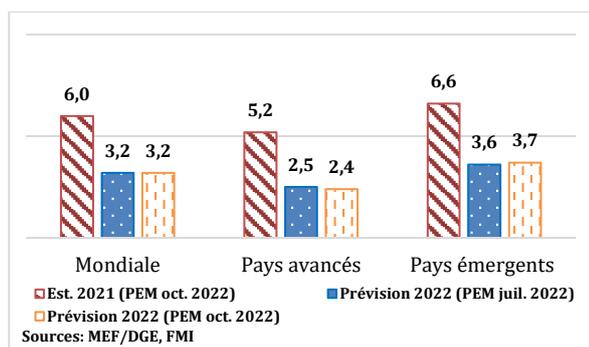
PAYS/GROUPE DE PAYS	2020	2021	Prévision 2022
<b>Monde</b>	<b>3,2</b>	<b>4,7</b>	<b>8,8</b>
<b>Pays avancés</b>	<b>0,7</b>	<b>3,1</b>	<b>7,2</b>
États unis	1,2	4,7	8,1
Japon	-0,03	-0,3	2,0
Royaume-Uni	0,9	2,6	7,4
<b>Zone euro</b>	<b>0,3</b>	<b>2,6</b>	<b>9,1</b>
Allemagne	0,4	3,2	8,5
France	0,5	2,1	5,8
<b>Pays émergents</b>	<b>5,2</b>	<b>5,9</b>	<b>9,9</b>
Chine	2,4	0,9	2,2
Inde	6,2	5,5	6,9
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>10,3</b>	<b>10,7</b>	<b>14,4</b>
Afrique du Sud	3,3	4,6	6,7
Nigeria	13,2	17,0	18,9

Source : FMI Mise à jour PEM juillet 2022 et PEM octobre 2022)

Dans le cadre de la lutte contre les pressions inflationnistes, les principales banques centrales durcissent progressivement leur politique monétaire qui fait peser des risques sur les perspectives de l'économie mondiale.

Le FMI, dans les Perspectives de l'Économie Mondiale (PEM) d'octobre 2022, prévoit une progression du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial de 3,2% en 2022, nettement en deçà de la prévision de +4,4% projetée au mois de janvier 2022. Cependant, les perspectives restent entourées de risques baissiers, liés à une aggravation de la crise en Ukraine, un ralentissement de l'économie mondiale consécutif au durcissement des conditions monétaires et une persistance de la perturbation des chaînes d'approvisionnement due à la forte incidence de la Covid-19 dans certains pays asiatiques et à la politique zéro Covid-19 en Chine.

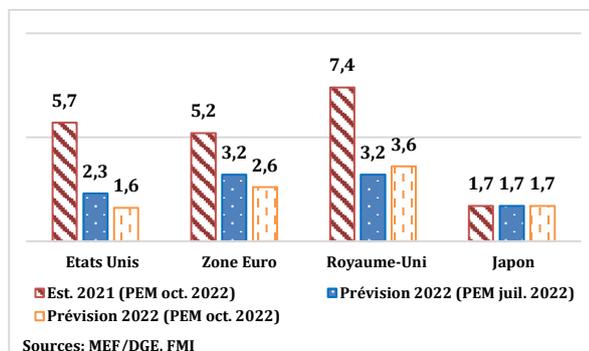
Graphique 1: Taux de croissance (en %)



## I.1. PAYS AVANCÉS

Au niveau des pays avancés, la prévision de croissance du PIB a été réduite de 0,1 point de pourcentage sous l'effet principalement de la révision à la baisse de la croissance de l'économie américaine (-0,7 point de pourcentage) dont l'impact a été atténué par la bonne tenue de l'économie de la zone euro qui engrange 0,5 point de pourcentage par rapport à la prévision de juillet 2022.

Graphique 2: Taux de croissance (en %) des économies avancées



Aux **Etats-Unis**, l'activité économique retrouve la croissance au troisième trimestre (+0,6%), après s'être contractée de 0,4% et 0,1% respectivement au premier et au deuxième trimestre 2022. La dynamique de l'économie serait soutenue par la vigueur des dépenses des ménages et par le rebond de l'investissement des entreprises. En moyenne sur l'année 2022, la croissance de l'économie américaine se situerait à +1,6% contre une prévision précédente de +2,3.

Au **Royaume-Uni**, le PIB a augmenté de 0,2% au deuxième trimestre 2022, après avoir progressé de 0,7% au premier trimestre. L'économie britannique subit le ralentissement dans une grande partie de l'industrie manufacturière et dans les services. Le PIB devrait croître de 3,6% en 2022 contre une prévision de +3,2% en juillet 2022.

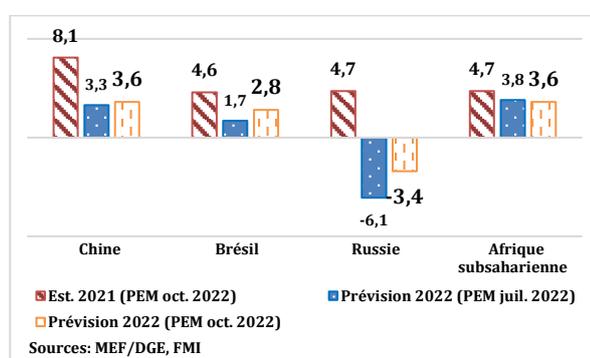
Au **Japon**, l'activité économique s'est renforcée au second trimestre 2022 (+0,9% en variation trimestrielle, après +0,1% au premier trimestre). Cette embellie est soutenue par la reprise de la demande après la levée des restrictions sanitaires. Cependant, l'orientation des indicateurs conjoncturels augure un ralentissement de l'activité économique au troisième trimestre, en lien avec la résurgence des infections à la Covid-19, l'accélération de l'inflation et la faiblesse de la demande mondiale. Pour l'ensemble de l'année 2022, le PIB devrait croître de 1,7% au même rythme qu'en 2021.

En **zone euro**, la croissance du PIB ralentit au troisième trimestre (+0,2 % contre +0,8% au trimestre précédent), en rapport avec la baisse de la confiance des consommateurs et des entreprises. Sur l'année 2022, le taux de progression prévisionnel du PIB a été révisé à la hausse à 3,1% contre +2,6% précédemment. La bonne tenue de l'activité en Espagne (+4,3%), en Italie (+3,2%) et, dans une moindre mesure, en France (+2,5%) est soutenue par la reprise du secteur des services, notamment du tourisme. En revanche, l'économie allemande devrait croître à un rythme plus modéré (+1,5%), affectée par la crise énergétique, en raison de sa forte dépendance au gaz naturel produit par la Russie.

## I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **pays émergents et pays en développement**, la prévision de croissance du PIB a été révisée à la hausse de 0,1 point de pourcentage, en rapport avec la bonne réaction des économies russe et brésilienne qui gagnent respectivement 2,8 points et 1,1 point de pourcentage. A l'inverse, la prévision de progression du PIB de la Chine a été réduite de 0,1 point de pourcentage.

Graphique 3: Taux de croissance (en %) des économies émergentes



En **Chine**, le PIB enregistre une hausse de 3,9% au troisième trimestre 2022, après une contraction de 2,7% au trimestre précédent, en variation trimestrielle. L'activité économique bénéficie de la reprise de la production industrielle et de l'investissement.

Au **Brésil**, le PIB a enregistré une croissance de 1,2% au deuxième trimestre, en rythme trimestriel, après une hausse de 1,1% au premier trimestre 2022. La croissance a été portée par l'industrie et les services. Selon les dernières prévisions du FMI, l'économie brésilienne devrait enregistrer une croissance de 2,8% en 2022, mieux que la hausse de 1,7% prévue en juillet 2022. L'économie du Brésil est soutenue par une demande intérieure robuste en lien avec le maintien du soutien public (des transferts sociaux, une réduction des impôts et des prix des carburants).

En **Russie**, l'activité économique pâtit des sanctions internationales imposées par les pays occidentaux suite à la guerre en Ukraine. Le PIB a diminué de 4% au deuxième trimestre 2022, en glissement annuel, après une hausse de 3,5% au trimestre précédent, selon l'Institut de statistique russe (ROSSTAT). L'économie russe devrait enregistrer une baisse du PIB de 3,4% en 2022, après un accroissement de 4,7% en 2021.

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les principales économies (en %)

Pays	Est. 2021	Prévision 2022		
	PEM oct. 2022	Maj PEM janv. 2022	Maj PEM juil. 2022	PEM oct. 2022
<b>Mondiale</b>	<b>6,0</b>	<b>4,4</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>
<b>Pays avancés</b>	<b>5,2</b>	<b>3,9</b>	<b>2,5</b>	<b>2,4</b>
<i>Etats Unis</i>	5,7	4,0	2,3	1,6
<i>Zone Euro</i>	5,2	3,9	3,2	2,6
<i>Royaume-Uni</i>	7,4	4,7	3,2	3,6
<i>Japon</i>	1,7	3,3	1,7	1,7
<b>Pays émergents</b>	<b>6,6</b>	<b>4,8</b>	<b>3,6</b>	<b>3,7</b>
<i>Chine</i>	8,1	4,8	3,3	3,6
<i>Brésil</i>	4,6	4,7	1,7	2,8
<i>Russie</i>	4,7	2,8	-6,1	-3,4
<i>Afrique subsaharienne</i>	4,7	3,7	3,8	3,6
<i>Nigéria</i>	3,6	2,7	3,4	3,2
<i>Afrique du sud</i>	4,9	1,9	2,3	2,1

Sources : FMI (PEM janvier 2022, Mise à jour PEM juillet 2022 et PEM octobre 2022)

En **Afrique subsaharienne**, l'activité économique est affectée par la croissance plus faible des partenaires commerciaux, le resserrement des conditions financières et monétaires, et la détérioration des termes de l'échange des produits de base. Par conséquent, le FMI a révisé à la baisse la prévision de croissance du PIB de la région pour la ramener à +3,6% contre +3,8% attendue précédemment. Les PIB du Nigéria et de l'Afrique du Sud progresseraient

respectivement de 3,2% et 2,1% en deçà des prévisions respectives de +3,4% et +2,3% réalisées en juillet 2022.

La zone **UEMOA** a enregistré des taux de progression du PIB de 5,4% et 5,7% respectivement aux premier et deuxième trimestres 2022, en glissement annuel, grâce notamment à l'exécution des plans de relance. Cette dynamique devrait se poursuivre au second semestre. Selon les prévisions effectuées par la BCEAO, le PIB de la zone devrait croître de 5,7% aux troisième trimestre en glissement annuel. Les performances économiques des pays de l'UEMOA sont tirées par la bonne tenue des services et des activités de commerce. Cependant, les perspectives demeurent entourées de risques baissiers liés spécifiquement aux incertitudes relatives à l'environnement sécuritaire et socio-politique.

### I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

#### *Évolution mitigée des cours des matières premières*

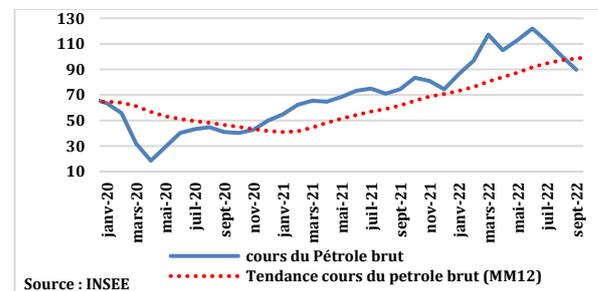
Dans un contexte international marqué par le ralentissement de l'économie mondiale, les cours mensuels des principaux produits d'exportation et d'importation de la Côte d'Ivoire sont pour la plupart orientés à la baisse au troisième trimestre 2022, en rythme mensuel.

Ainsi, les évolutions détaillées des principaux produits exportés ou importés au mois de septembre 2022, se présentent comme suit :

- Le cours en dollars américain du baril de **pétrole brut** se contracte pour le quatrième mois consécutif (-10,8%, après -10,1% en août 2022) et s'établit en moyenne à 89,7 dollars US au mois de septembre 2022. Cette baisse s'explique par la crainte d'une récession de l'économie mondiale consécutive aux

resserments monétaires continus des banques centrales qui induiraient une réduction de la demande ;

Graphique 4 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollars us

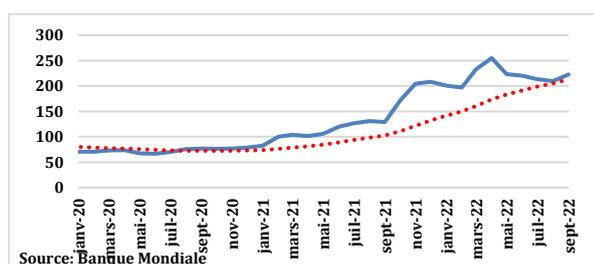


- Le prix moyen du **cacao fèves** se contracte de 2,2% pour s'établir à 2 219,7 dollars US la tonne en septembre 2022, face à la perspective d'une belle récolte des principaux pays producteurs sur la campagne 2022/2023 liée aux conditions climatiques favorables ;
- Le prix moyen du **blé** progresse de 7,3% et s'échange à 933,5 cents US par boisseau, après trois mois consécutifs de baisse (-19,8% en juillet 2022 et -0,3% en août 2022). Cette reprise est alimentée par la crainte d'une escalade de la guerre en Ukraine qui pourrait freiner la poursuite des exportations ukrainiennes ;
- Le cours de **l'huile de palme** enregistre une baisse de 14,3% après une amélioration de 2,7% en août 2022. La tonne d'huile de palme s'échange à 792,4 US dollars, son plus bas niveau depuis juin 2022, en lien avec l'augmentation de la production des principaux producteurs mondiaux face à une demande incertaine ;
- Le cours du **caoutchouc** poursuit son repli amorcé depuis juin 2022, plombé par les inquiétudes grandissantes relatives au ralentissement de la demande de la Chine, perturbée par la

crise immobilière, les canicules et les confinements prolongés ;

- Le cours du caoutchouc recule de 9,5% en septembre 2022 après 4,9% et 6,0% en juillet et août 2022 respectivement ;
- Le prix de l'**or** descend à 1682,1 dollars US par once troy en septembre, en baisse de 4,7% sur un mois, après un regain de 1,6% au mois d'août 2022. Ce recul est en relation avec l'appréciation du dollar américain au mois de septembre 2022 qui rend l'or moins attractif ;
- Le cours du **coton** recule de 5,5% au mois de septembre 2022, passant de 124,4 cents US la livre en août 2022 à 117,6 cents US la livre. Il est affecté depuis juin 2022 par un ralentissement de la consommation mondiale ;
- L'indice mensuel du cours des **engrais** de la Banque Mondiale rebondit de 6% en septembre 2022, en évolution mensuelle, pour atteindre 222,51 après s'être inscrit en baisse depuis le mois de mai 2022, en raison du risque de pénurie d'engrais azotés liée à la crise énergétique et à la guerre en Ukraine ;

Graphique 5 : Évolution de l'indice du cours de l'engrais



- Le prix moyen du **riz thaïlandais** augmente de 1,9% en septembre 2022, après un regain sur un mois de 3,1% en août 2022, soutenu à la fois par la demande intérieure et les problèmes d'approvisionnement causés par des inondations.

**Comparés à leurs niveaux moyens du mois de septembre 2021**, les prix des principaux

produits de base du commerce extérieur de la Côte d'Ivoire affichent une évolution contrastée en septembre 2022. Les prix des engrais (+71,8%), du gasoil (+62,1%), du blé (+32,4%), du maïs (+31,0%), du pétrole brut (+20,4%), du coton (+13,4%) et du riz (+9,7%) sont en hausse, tandis que ceux de l'huile de palme (-28,2%), du cacao fèves (-13,2%), du caoutchouc (-10,4%), du sucre (-5,7%) et de l'or (-5,4%) fléchissent.

**En moyenne, sur les neuf (9) premiers mois de l'année 2022**, les prix de la plupart des principaux produits de base augmentent par rapport à leurs niveaux de la même période de 2021, à l'exception du riz (-9,2%) et du cacao (-2,0%). Ainsi, les prix moyens des engrais (+97,0%), du gasoil (+91,0%), du blé (+52,3%), du pétrole brut (+54,7%), du coton (+48,0%), du café (+45,3%), de l'huile de palme raffinée (+25,8%), du maïs (+19,7%), du sucre (+8,1%), du caoutchouc naturel (+2,6%) et de l'or (+1,3%) s'accroissent.

Sur le **marché des changes** en octobre 2022, l'euro profite d'une nouvelle hausse record depuis 2009 du taux directeur de la Banque centrale européenne de 75 points de base. Ainsi, la monnaie européenne s'apprécie face au dollar US (+0,8%), au yen (+2,6%), au rand sud-africain (+1,6%), au yuan renminbi (+1,9%) et au rouble russe (+3,9%), en variation mensuelle. En revanche, elle se déprécie face à la livre sterling (-1,4%).

En moyenne sur les dix premiers mois de l'année 2022 et comparé à la même période de 2021, l'euro faiblit par rapport au rouble russe (-15,7%), au dollar US (-11,6%), au yuan renminbi (-8,9%), au rand sud-africain (-2,1%) et à la livre sterling (-1,4%). Toutefois, il s'apprécie par rapport au yen japonais (+5,2%).

## II. CONJONCTURE NATIONALE

*Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,*

En dépit de la morosité de l'environnement international, l'activité économique nationale bénéficie d'un cadre macroéconomique solide et de la poursuite de la mise en œuvre des investissements et réformes prévus dans le Plan National de Développement (PND) 2021-2025.

Cependant, le pays est confronté à la persistance des tensions inflationnistes en lien avec :

- Les conséquences de la crise ukrainienne ;
- La perturbation des chaînes d'approvisionnement du fait de la persistance de la Covid-19, spécifiquement dans les pays asiatiques ;
- Les difficultés d'approvisionnement en bétail et produits maraîchers du fait de l'accentuation de l'insécurité et de l'instabilité politique dans les pays sahéliens ;
- L'insuffisance de l'offre de certains produits vivriers locaux qui s'explique notamment par le déficit de main d'œuvre en raison de la pénibilité des travaux champêtres et de la fermeture des frontières terrestres dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 qui limite le déplacement de la main d'œuvre saisonnière en provenance des pays de l'hinterland.

Par conséquent, le Gouvernement poursuit la mise en œuvre des mesures de lutte contre la vie chère pour limiter l'envolée des prix à la consommation des produits de grande consommation et l'érosion du pouvoir d'achat des ménages. Ces mesures portent sur (i) le plafonnement des prix des produits de grande consommation, (ii)

l'interdiction d'exportation de produits vivriers de grande consommation sauf autorisation, (iii) la subvention partielle des prix des produits pétroliers, (iv) l'exonération des droits et taxes sur les importations de blé et (v) la revalorisation salariale des fonctionnaires qui a pris effet au mois de septembre 2022.

De même, pour améliorer et soutenir l'offre locale de produits vivriers, le Gouvernement a ratifié, le 26 octobre 2022 un accord de prêt d'un montant de 99 170 203 088 FCFA avec la Banque Africaine de Développement (BAD) visant à financer le Programme de Production Alimentaire d'Urgence (2PAU-CI/AEFPF-CI). Ce programme devrait permettre, notamment, de renforcer les mécanismes de production des semences, de soutenir le système d'information et d'alerte agro-climatique dans les zones sensibles aux inondations, de faciliter l'accès aux engrais et aux semences certifiées de variétés hybrides et résilientes au climat en vue d'accroître la production locale de riz, de maïs et de manioc et donc de réduire significativement, à terme, les importations de ces produits alimentaires de base.

En outre, un accord de prêt d'un montant de 30 milliards a été ratifié, le 26 octobre 2022, avec la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO en vue du financement partiel du volet industriel du projet « Pôle Agro-Industriel dans le nord » (2PAI NORD). L'objectif de ce projet est de construire une zone agro-industrielle dans le Nord du pays à travers notamment la création de centres d'incubation, la construction ou la réhabilitation d'infrastructures hydroagricoles et le

renforcement des capacités des principaux acteurs.

Le Gouvernement reste également engagé dans l'amélioration des conditions de vie des populations. Ainsi, l'exécution du deuxième Programme Social du Gouvernement (PS Gouv 2) sur les trois premiers trimestres de l'année 2022 a permis :

- ✓ L'intégration à la Fonction publique des 10 300 enseignants contractuels recrutés dans le cadre du PS Gouv 1 et la construction de 31 collèges de proximité ;
- ✓ L'accroissement de l'accès à l'électricité avec l'électrification de 417 localités dont 48 dans la zone de fragilité du Nord ;
- ✓ La réhabilitation de 1 609 pompes à motricité humaine (PMH) et la maintenance de 13 129 PMH ;
- ✓ La distribution de kits d'accouchement au profit de 33 745 femmes enceintes, de kits de césarienne au bénéfice de 1 250 femmes enceintes et la prise en charge gratuite de 29 193 femmes enceintes atteintes de paludisme ;
- ✓ La vaccination de 636 016 enfants de 0 à 11 mois au titre du Penta 3, 604 161 enfants contre la rougeole et la rubéole et 583 996 femmes enceintes contre le tétanos.

Au troisième trimestre 2022, l'économie ivoirienne a enregistré un gain de compétitivité par rapport au trimestre précédent, avec un Taux de Change Effectif Réel (TCER) en baisse de 2,33%. Cette embellie résulte d'un repli à la fois du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) de 1,58% et du rapport de prix entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires de 0,20%.

En glissement annuel, le TCER recule de 8,04% au troisième trimestre 2022 sous l'effet des baisses du TCEN de 5,12% et du rapport des prix de 2,92%, traduisant un gain de compétitivité.

Dans le contexte de la persistance de la crise ukrainienne et de l'aggravation de l'insécurité ainsi que de l'instabilité politique dans les pays sahéliens voisins, la confiance des chefs d'entreprises connaît un léger effritement. En effet, comparativement au mois d'août 2022 et de septembre 2021, l'indicateur du climat des affaires ressort en baisse respectivement de 0,4% et 1,9% au mois de septembre 2022.

## II.1. SECTEUR RÉEL

Sur la période écoulée de l'année 2022, en dépit des tensions inflationnistes, l'activité économique est marquée par la bonne tenue des secteurs secondaire et tertiaire. Dans le secteur primaire, l'agriculture d'exportation enregistre une évolution contrastée, tandis que les prévisions de production vivrière restent bien orientées. Les créations nettes d'emplois sont en repli sur les huit premiers mois de l'année 2022, comparées à celles de la même période de 2021.

### II.1.a. Secteur primaire

**Au terme des neuf premiers mois de l'année 2022**, le secteur primaire est marqué par l'évolution mitigée de l'agriculture industrielle et d'exportation. En effet, les productions de noix de cajou (+5,8%), de café (+95,4%), de sucre (+20,7%) et de caoutchouc (+18,9%) progressent tandis que celles de banane dessert (-10,2%), de cacao fèves (-4,6%), de coton graine (-4,7%) et de régime de palme (-6,5%) baissent.

La production de **noix de cajou** tire profit de l'amélioration du rendement en lien avec la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles. Ainsi, à fin septembre 2022, la production se situe à 1 024 441,0 tonnes, en hausse de 5,8% par rapport à la production enregistrée un an plus tôt. La filière anacarde étant au centre de toute l'attention des autorités et des industriels en Côte d'Ivoire, les pouvoirs publics ont mis en place des outils pour booster la transformation notamment des subventions dédiées aux usines et diverses mesures fiscales ou douanières. A cet effet, une usine de transformation d'une capacité à terme de 60 000 tonnes de noix brutes par an a été inaugurée le 8 juillet 2022 à Toumodi.

Concernant le **café**, la filière bénéficie de conditions climatiques favorables et se normalise après les chutes enregistrées de 2019 à 2021. Ainsi, en cumul sur les trois premiers trimestres de l'année, la production ressort en progression de 95,4%. Sur cette période, le revenu brut cumulé perçu par les producteurs affiche une augmentation de 148,7% pour se situer à 64,816 milliards. Cette progression du revenu est attribuable à l'accroissement aussi bien de la production que du prix d'achat bord champ qui s'est situé en moyenne à 700 FCFA/Kg contre 550 FCFA/Kg sur la période correspondante de 2021. Pour la campagne 2022-2023, le prix d'achat bord champ est fixé à 750 FCFA/Kg, en hausse de 50 FCFA par rapport à la campagne précédente. Ce niveau de prix a été rendu possible grâce à une subvention de l'Etat pour un montant global de 5 milliards de FCFA.

La production **sucrière** au terme des neuf premiers mois de l'année est de 122 242,0 tonnes, en hausse de 20,7%, en lien avec la maîtrise de la maladie mosaïque de la canne

à sucre. La campagne sucrière 2021-2022, achevée en mai 2022, a enregistré une production de 201 530 tonnes, en progression de 3,6% par rapport à la campagne 2020-2021 qui s'était achevée avec une production de 194 476 tonnes.

Dans le secteur de l'hévéa, la production de **caoutchouc naturel sec** à fin septembre 2022 augmente de 18,9%, tirant profit de rendements améliorés et de bonnes pratiques agricoles. Aussi, la création de nouvelles unités de transformation, soutenues par des incitations fiscales gouvernementales devrait contribuer à dynamiser le secteur.

Tableau 3 : Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	9 mois 2021	9 mois 2022	Variation (%)
Cacao	1 188 171,4	1 133 277,6	-4,6
Café	47 390,9	92 594,9	95,4
Régime de palme	2 194 938,0	2 053 055,5	-6,5
Caoutchouc naturel sec	773 429,3	919 572,9	18,9
Anacarde	968 676,0	1 024 441,0	5,8
Banane dessert	379 589,4	341 007,8	-10,2
Coton graine	421 382,8	401 551,0	-4,7
Sucre	101 296,5	122 242,0	20,7

Sources : MEF/DGE, OPA, MEMINADER

La production **cacaoyère** a pâti de la mauvaise répartition des pluies qui ont affecté la récolte, le séchage et le stockage des fèves de cacao. Dans ce contexte, la production sur les neuf premiers mois est en baisse de 4,6% pour se situer à 1 133 277,6 tonnes. Le revenu brut cumulé perçu par les producteurs est ressorti à 935,0 milliards de FCFA, en baisse de 10,2%. Sur cette période, le prix d'achat bord champ moyen est ressorti à 825 FCFA/Kg, contre 876 FCFA/Kg sur la période correspondante de 2021, en repli de 5,8%. Pour la campagne 2022-2023, le

prix d'achat bord champ a été fixé à 900 FCFA/Kg, en accroissement de 75 FCFA/Kg comparé au prix fixé à la campagne précédente. Cette progression du prix d'achat bord champ a été rendue possible grâce à une subvention de l'Etat d'un montant de 135 milliards de FCFA.

La production de **coton graine** ressort à 401 551,0 tonnes, en recul de 4,7% en lien avec des poches de sécheresse et un prolongement de la pluie au moment de la formation des capsules de coton. Par ailleurs, les producteurs ont bénéficié d'une subvention de 28,5 milliards de FCFA du Gouvernement en vue de contenir l'impact de la hausse des prix des intrants et contribuer à améliorer leurs revenus. La campagne 2021-2022 qui s'est achevée en mai 2022 a enregistré une production de 539 623 tonnes en repli de 4,0% par rapport à la campagne précédente (559 505,4 tonnes). Sur cette période, le rendement moyen s'est situé à 1 134 kg/ha contre 1 258 kg/ha un an plus tôt. Pour la campagne 2022-2023, les prix d'achat du coton graine ont augmenté de 10 FCFA par rapport à la campagne précédente. Ainsi, le prix d'achat du coton graine 1<sup>er</sup> choix a été fixé à 310 FCFA/kg et celui du coton graine 2<sup>ème</sup> choix à 285 FCFA/kg.

Au niveau de la **banane dessert**, la production recule de 10,2%, affectée par une baisse des prix, en particulier sur les marchés européens. Cependant, l'impact de la chute des cours internationaux peut être atténué par la création de valeur ajoutée, par le développement des marchés nationaux et régionaux ainsi que par la reconversion d'une partie de la production.

La production de **régimes de palme** recule de 6,5%, en raison, notamment de la cherté du coût des intrants et d'une réduction de la main-d'œuvre au profit d'autres cultures

plus lucratives. Face à ces contraintes et avec le soutien du Gouvernement ivoirien, le Conseil Hévée Palmier à Huile (CHPH), dans le cadre du Projet d'Urgence d'Appui aux filières Hévée et Palmier à huile (PUA-HP) a lancé le 29 octobre 2022, une opération de distribution d'engrais à plus de 10 000 producteurs de palmier à huile.

### II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire enregistre une évolution positive de l'activité industrielle et du BTP en moyenne sur les neuf (9) premiers mois de l'année 2022, comparé à la même période de 2021.

Cependant, au mois de septembre 2022, il connaît une évolution contrastée, en rythme annuel, marquée par une baisse de 1,5% de la production industrielle en volume et une hausse de 24,1% de l'Indicateur Avancé du BTP.

#### ✓ **Baisse de l'activité industrielle au mois de septembre 2022.**

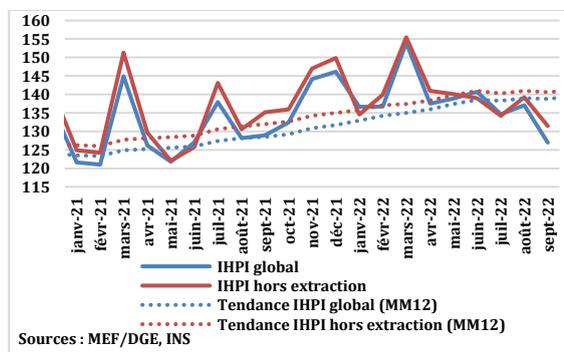
L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) accuse un repli aux mois de juillet (-2,4%) et de septembre 2022 (-1,5%), après être restée en hausse continue sur le premier semestre 2022.

La baisse d'activité au mois de septembre 2022, après le rebond de 6,9% enregistré au mois d'août, provient de la contraction des « industries manufacturières » (-3,3% contre +7,5% en août 2022), des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (-0,4% contre +3,6% le mois précédent) et des « industries environnementales » (-0,5% après +0,0% en août 2022). L'impact de ces replis est atténué par l'accélération de la production des « industries extractives » (+9,6% après +6,7% le mois précédent).

La contraction des « industries manufacturières » s'explique notamment par la baisse de la production dans les divisions « fabrication de produits alimentaires » (-10,4% après +7,5% le mois précédent), « métallurgie » (-17,7% contre -12,7% en août 2022), « fabrication de meubles et matelas » (-48,1% après -42,6% en août 2022).

En ce qui concerne les divisions « raffinage pétrolier et cokéfaction » (+33,5% au mois de septembre après +36,9% au mois d'août), « travail du caoutchouc et du plastique » (+6,2% en septembre après +11,3% en août), « fabrication de matériaux minéraux » (+6,4% en septembre après +10,0% en août), « fabrication d'ouvrages en métaux » (+23,1% en septembre après +29,7% en août), elles enregistrent un ralentissement de leurs rythmes de progression qui restent toutefois soutenus.

Graphique 6 : Indice de la production Industrielle



Dans les « industries extractives », l'accélération de la production est attribuable à la division « extraction d'hydrocarbures » (+22,3% contre -4,3% le mois précédent) tandis que la division « extraction de minerais métalliques » (+4,1% en septembre contre +10,4% en août) enregistre un ralentissement de son taux d'accroissement.

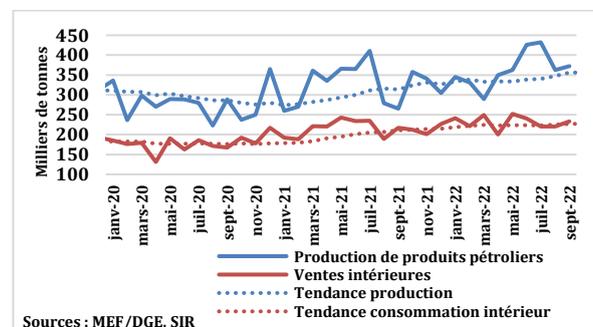
**En moyenne sur les neuf premiers mois de l'année**, l'IHPI augmente de 7,4% stimulé par la hausse des productions en volume des « industries extractives »

(+11,3%), des « industries manufacturières » (+5,8%) et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+6,0%). A l'inverse l'activité des « industries environnementales » (-0,6%) recule.

Dans les « industries extractives » les productions de pétrole brut et de gaz naturel s'accroissent respectivement de 9,7% et 8,7%. La production de pétrole brut bénéficie d'une meilleure gestion des puits et la production de gaz naturel profite du dynamisme de la production d'électricité de source thermique. De même, la production d'or progresse (+13,2%) alors que celles de nickel (-2,3%) et de manganèse (-26,6%) se contractent. La production de nickel a chuté de plus de 95% depuis le mois d'août 2022 en raison de mauvaises conditions climatiques sur le site d'extraction. Quant à la production de manganèse, elle pâtit de l'arrêt de la production d'une des mines depuis le mois d'octobre 2021.

Au niveau des « industries manufacturières », la production de **produits pétroliers** s'accroît de 12,4% stimulée par la hausse de la consommation intérieure (+6,9%) et des exportations (+21,9%).

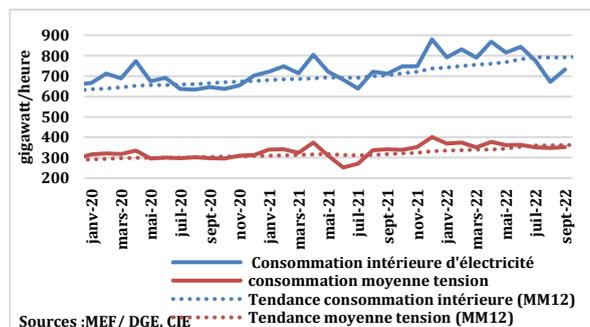
Graphique 7 : Production et vente de produits pétroliers



En ce qui concerne les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau », la production **d'électricité** connaît une augmentation de 6,4% portée

par la hausse de la production de source thermique (+6,4%) et de celle de source hydraulique (+6,6%). La production de source hydraulique, après avoir été en repli sur les quatre premiers mois de l'année 2022, se renforce grâce à l'amélioration de la pluviométrie.

Graphique 8 : Evolution de la consommation d'électricité



### ✓ *Progression de l'indicateur avancé des BTP.*

Le rythme d'accroissement, en glissement annuel, de l'indicateur avancé du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) reste soutenu depuis le début de l'année 2022. Il ressort à 24,1% au mois de septembre et à 21,2% en moyenne sur les neuf (9) premiers mois de l'année.

La progression de l'indicateur avancé en moyenne sur les neuf (9) premiers mois de l'année 2022 est portée par les consommations de « ciment » (+9,8%), de « bitume » (+35,1%), de « béton » (+33,3%), de « gravier » (+45,8%) et de « sable » (+28,6%). Par contre, les consommations de « tôles et bacs » (-39,5%) et de « câbles et fils électriques » (-17,7%) sont en repli. Le BTP bénéficie de l'accélération de l'exécution des chantiers d'infrastructures publiques. Il s'agit, notamment de : (i) la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, (ii) la construction du cinquième pont reliant les communes de Cocody et du Plateau, (iii) la construction de la tour F de la cité

administrative du Plateau, (iv) l'aménagement de la baie de Cocody, (v) la construction du parc des expositions d'Abidjan, (vi) le prolongement de l'autoroute du nord entre Yamoussoukro-Tiébissou-Bouaké, (vii) la construction des échangeurs de l'Indénié, du carrefour Solibra, du carrefour Macaci, du rond-point de la mairie d'Abobo, de N'Dotré et de Gesco (viii) la réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro, (ix) la réalisation de l'autoroute de contournement de la ville d'Abidjan (Y4), et (x) la construction et la réhabilitation des stades et infrastructures devant accueillir la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN) prévue en janvier 2024.

### II.1.c. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire demeure globalement favorable en glissement annuel, en lien avec le dynamisme du commerce de détail et des activités des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Quant au secteur du transport, il connaît une évolution mitigée.

#### ✓ *Bonne tenue des ventes dans le commerce de détail*

Depuis le début de l'année, le commerce de détail affiche une croissance soutenue en rythme annuel. En effet, **au mois de septembre 2022**, l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail progresse de 14,5% après +15,7% en août et +14,8% en juillet 2022. Cette bonne orientation est portée par les ventes de « produits pétroliers » (+38,5%), de « produits d'équipement du logement » (+23,6%), « d'articles d'équipement de la personne » (+12,1%), de « produits pharmaceutiques et cosmétiques » (+13,4%) et de « produits divers » (+4,9%). À contrario, les ventes de « produits de

l'alimentation » (-1,0%) et de « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (-4,6%) se contractent.

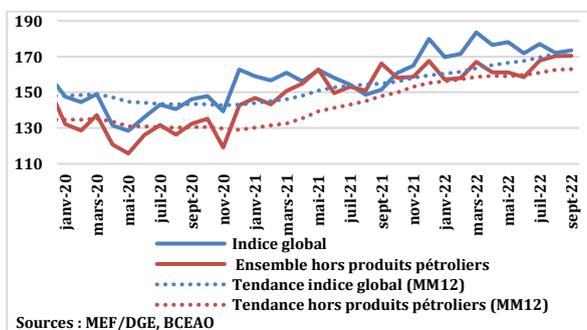
Les ventes de produits pétroliers tirent profit de la hausse des quantités vendues des carburants « super » (+4,0%) et « gasoil » (+13,2%) ainsi que du renchérissement du prix à la pompe du carburant super (+19,5%).

Dans la branche « produits d'équipements du logement », les ventes sont portées par les postes « matériaux de construction, quincaillerie, peinture, verre et articles de verre » (+26,9%) et « ameublement, équipement et produits ménagers » (+6,7%).

Les ventes de « produits pharmaceutiques et cosmétiques » sont tirées par les « produits pharmaceutiques et médicaux » (+12,1%).

L'Indice du chiffre d'affaires des « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » fléchit de 4,6% après avoir bondi de 32,9% au mois précédent. Ce repli résulte de l'effet conjugué de la contraction des ventes de « motocycles neufs » (-49,6%) ainsi que de la hausse des ventes de « véhicules neufs » (+15,4%) et de « pièces et accessoires de véhicules automobiles et motocycles neufs » (+15,0%).

Graphique 9 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



Sur les **neuf premiers mois de l'année 2022** et comparativement à la même période de 2021, l'Indice du Chiffre

d'Affaires du commerce de détail augmente de 11,8%, porté par les « produits de l'alimentation » (+9,3%), les « produits pétroliers » (+19,3%), les « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (+4,9%), les « produits d'équipement du logement » (+8,9%), les « articles d'équipement de la personne » (+5,9%) et les « produits divers » (+16,1%). Par contre, les ventes de « produits pharmaceutiques et cosmétiques » reculent de 4,4%.

### ✓ *Évolution mitigée dans le transport*

Le secteur du transport est marqué par le dynamisme des transports aériens et routiers et une contraction des transports ferroviaire et maritime.

Dans le **transport aérien**, le nombre de passagers maintient une progression soutenue en rythme annuel depuis le début de l'année.

Au **mois de septembre 2022**, le nombre de passagers s'accroît de 14,8%, après des hausses de 13,0% et 21,4% enregistrées respectivement aux mois d'août et de juillet 2022. Cette évolution découle d'un accroissement du nombre de passagers commerciaux (+16,0% après 12,4% en août 2022) et du nombre de passagers en transit (+8,2% après +23,3% en août 2022).

L'augmentation du nombre de passagers commerciaux est attribuable à la fois aux trafics avec la CEDEAO (+20,6%), le reste de l'Afrique (+40,3%) et l'Europe (+8,6%). À contrario, le trafic avec le reste du monde (-2,0%) et le trafic national (-18,2%) fléchissent.

Sur les neuf (9) premiers mois de l'année 2022 et comparativement à la période correspondante de 2021, le nombre de passagers dans le transport aérien progresse de 30,1%, sous l'effet de la hausse

du nombre de passagers commerciaux (+30,6%) et du nombre de passagers en transit (+25,9%). Malgré cette performance, le nombre de passagers demeure en deçà de son niveau d'avant Covid-19. En effet, comparativement aux neuf premiers mois de 2019, le nombre de passagers est en repli de 8,7%.

Dans le **transport maritime**, le trafic global se contracte en glissement annuel **au mois de septembre 2022** après s'être relevé le mois précédent. En effet, le trafic de marchandises par voie maritime recule de 5,9% après une croissance de 4,2% au mois d'août 2022. Cette situation est imputable à la fois au trafic national (-0,7%), au transbordement (-42,2%) et au transit (-31,9%).

La contraction des activités de transit est imputable aux échanges avec le Burkina Faso (-51,4%) en dépit d'une reprise du trafic vers le Mali (+121,3%).

**En cumul sur les neuf premiers mois de l'année 2022** et comparativement à la période correspondante de 2021, le trafic global de marchandises par voie maritime s'affiche en hausse de 0,5% sous l'effet conjugué de l'accroissement des activités au port d'Abidjan (+1,0%) et du recul du trafic au port de San Pedro (-1,9%).

Le **transport routier global** progresserait sur les neuf premiers mois de l'année 2022, au regard de l'accroissement de 8,3% de la consommation en volume des carburants « gasoil » et « super » comparativement à la même période de 2021.

Concernant le transport de marchandises par voie **ferroviaire**, il poursuit sa tendance baissière amorcée depuis le début de l'année en lien avec la morosité des échanges avec le Burkina Faso et l'absence de trafic intérieur due à l'arrêt de la

production de manganèse dans la mine de Lagonkaha.

Au **mois de septembre 2022**, le trafic de marchandises enregistre une baisse de 5,5% du fait de la contraction des échanges avec le Burkina Faso de 3,2%. Cette baisse est moins prononcée que celles des mois d'août (-17,4%) et juillet 2022 (-14,0%)

Au terme des **neuf premiers mois de l'année**, et comparativement à la période correspondante de 2021, le trafic de marchandises par voie ferroviaire recule de 10,1%.

### ✓ *Dynamisme continu dans les TIC*

Le secteur des télécommunications poursuit son dynamisme observé depuis le début de l'année.

**Au mois d'août 2022**, tous les services de télécommunications présentent une croissance soutenue en glissement annuel. Ainsi, le trafic voix (+9,6% après +8,8% en juillet 2022), le trafic SMS (+6,9% après +4,1% en juillet 2022) et le trafic internet (+40,1% après +40,8%) demeurent bien orientés.

En **cumul sur les huit premiers mois de l'année** et comparativement à la période correspondante de 2021, le nombre d'abonnement (+12,9%) et le chiffre d'affaires (+3,8%) conservent leur bonne tenue. Il en est de même pour l'ensemble des services à savoir le trafic voix (+8,9%), le trafic SMS (+3,6%) et le trafic internet (+44,4%).

## II.1.d. Prix à la consommation

A l'instar des autres pays de l'UEMOA et du reste du monde, la Côte d'Ivoire est confrontée à des pressions inflationnistes en lien avec : (i) l'accentuation de l'insécurité dans les pays sahéliens qui

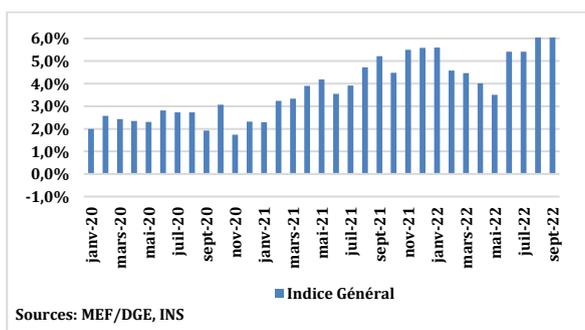
affecte le ravitaillement en bétail et produits maraîchers provenant de ceux-ci, (ii) le déficit d'offre sur les marchés de certains produits agricoles locaux, (iii) la perturbation des chaînes d'approvisionnement du fait de la crise ukrainienne et de la persistance de la Covid-19, spécifiquement dans les pays asiatiques.

Les mesures gouvernementales prises dans le cadre de la lutte contre la vie chère permettent de limiter l'envolée des prix.

### ✓ Accélération de la Progression de l'indice des prix à la consommation

La hausse des prix à la consommation, en rythme annuel, a atteint 6,3% **au mois de septembre 2022**, poursuivant son accélération observée le mois précédent. Ce niveau d'inflation provient du renchérissement combiné des prix des produits comestibles (+10,5% comme en août 2022) et de ceux des produits non comestibles (+4,2% après +4,0% en août 2022).

Graphique 10 : Evolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel

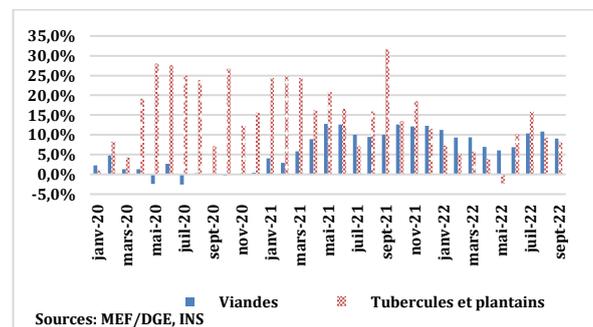


Les groupes de produits à la base de cette accentuation du rythme de progression des prix, au niveau de la composante « produits comestibles » sont, notamment, les « céréales non transformées » (+5,4% après +3,6% au mois août 2022), les « produits laitiers » (+8,0% après +6,9% au mois août 2022), les « huiles et graisses » (+16,9% après +9,2% au mois d'août 2022) ainsi que

les « légumes frais » (+5,8% après +4,3% au mois d'août 2022).

Cependant, une décélération des prix des poissons (+9,1% contre +11,1% au mois d'août 2022), des « viandes » (+9,0% après +10,8% le mois précédent), des fruits (+9,9% après +21,7% au mois d'août 2022), ainsi que des « tubercules et plantains » (+8,1% après +9,3% au mois précédent) est observée.

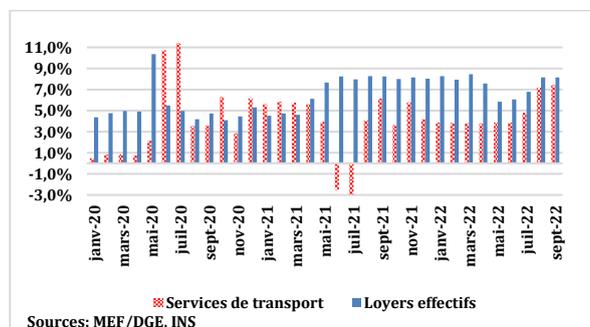
Graphique 11 ; Evolution des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel



Concernant la composante « produits non comestibles », l'accélération de son rythme de croissance est nourrie par l'accroissement des prix des « électricité, gaz et autres combustibles » (+0,5% contre -2,3% au mois d'août), des « entretien et réparation des logements » (+13,9% contre +12,3% au mois d'août), des « verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage » (+1,5% contre +0,6% au mois d'août), des services de transports (+7,4% après +7,2% au mois d'août), des dépenses d'utilisation de véhicules (+12,3% contre +11,7% au mois d'août), des « Services de téléphonie et de télécopie » (+0,3% contre -0,1% au mois d'août), des « Journaux, livres et articles de papeterie » (+1,2% contre +0,5% au mois d'août), des « enseignement post-secondaire non supérieur et Enseignement non défini par niveau » (+5,6% contre +5,0% au mois d'août). En revanche, les prix des « services de restauration » (+6,7% contre +7,0% au mois d'août), des « articles d'habillement » (+2,4% après 2,7% le mois

précédent), des « produits, appareils et matériels médicaux » (+0,8% après 0,9% le mois précédent), laissent observer une décélération.

Graphique 12 : Evolution des prix de quelques services en glissement annuel



Malgré son accélération, la hausse des prix au mois de septembre 2022 restent bien en deçà de ceux observés dans la plupart des pays de la zone Ouest-africaine, notamment au Burkina (+16,5%), au Sénégal (+11,9%), en Guinée Bissau (+8,4%) et au Togo (+7,9%).

**En moyenne, sur les neuf premiers mois de l'année 2022**, l'Indice global des prix à la consommation croît de 5,1% en glissement annuel, sous la hausse conjointe des prix des produits comestibles (+8,8%) et des prix des produits non comestibles (+3,2%).

### II.1.e. Prix dans la production industrielle

Les prix dans la production industrielle poursuivent leur décélération entamée au mois d'avril 2022, en dépit d'un rebond de 14,4% enregistré au mois de juin 2022. En effet, l'Indice des Prix dans la Production industrielle (IPPI) affiche une progression de 9,5%, en glissement annuel, après 11,2% et 12,1% respectivement aux mois d'août et juillet 2022. Cette évolution des prix de la production dans l'industrie est attribuable aux ralentissements du rythme de progression des prix de production des industries manufacturières (+11,6% contre

+12,0% en août 2022), ainsi que de ceux du secteur extractif (+7,6% contre +12,9% en août 2022). Dans les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et les « industries environnementales », les prix de production restent inchangés comme au mois précédent.

Au niveau des « industries manufacturières », le rythme de croissance des prix à la production connaît un relâchement du fait des « industries textiles et d'habillement » (+3,1% après +3,7% en août 2022), des « industries de transformation de produits pétroliers » (+52,7% après +65,4% en août 2022), des « industries chimiques, pharmaceutiques, du caoutchouc et du plastique » (+6,8% après +9,3% en août 2022). A contrario, les prix des « industries agroalimentaires » (+7,9% après +7,6% en août 2022), des « industries du bois » (+36,5% après +31,5% en août 2022), des « industries du papier et du carton, imprimerie et reproduction d'enregistrement » (+14,4% après -18,1% en août 2022), des « industries électroniques, informatiques, électriques et de machines » (+17,9% après +13,1% en août 2022), des « industries de matériaux minéraux » (+7,0% après +5,0% en août 2022) se renforcent en lien avec la poursuite de la flambée des cours mondiaux de certains intrants et des denrées alimentaires de base.

Aux termes des **neuf (9) premiers mois** de l'année, les prix moyens de production industrielle croissent de 13,3% en lien avec des augmentations conjointes des prix de production des industries extractives (+15,6%) et manufacturières (+14,0%). En revanche, ceux des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et des « industries

environnementales », se maintiennent à leur niveau de 2021.

### II.1.f. Emplois

Le secteur de l'emploi formel est marqué par un effectif de 1 264 000 salariés à fin août 2022 contre 1 227 172 à fin décembre 2021, soit 36 828 emplois nets créés depuis le début de l'année. Les créations nettes d'emplois sont en repli de 31,2% par rapport à la période correspondante de 2021 qui a enregistré 53 493 créations nettes. Cette baisse est imputable aux secteurs de l'industrie manufacturière (-44,1%) et du commerce (-13,2%).

Dans le secteur privé, pourvoyeur de 73,5% des créations nettes d'emplois, le nombre d'emplois nets créés s'élève à 27 062 contre 38 263 sur les huit premiers mois de 2021. Les principaux secteurs pourvoyeurs d'emploi sont le commerce (33,8%), le BTP (25,1%) et le « transport terrestre et aérien » (10,1%). Dans le secteur public, les créations nettes d'emplois se chiffrent à 9 766 contre 15 230 sur les huit premiers mois de 2021.

## II.2. FINANCES PUBLIQUES

A fin septembre 2022, la situation des finances publiques a été marquée par une hausse du niveau de recouvrement des recettes et dons et une augmentation de l'exécution des dépenses totales et prêts nets par rapport à fin septembre 2021.

### II.2.a. Recettes totales et dons

Les recettes totales et dons sont ressortis à 4 739,5 milliards contre 4 511,4 milliards à fin septembre 2021, porté principalement par le dynamisme du recouvrement des recettes fiscales.

### ❑ Bon niveau de recouvrement des recettes fiscales

Comparé à leur niveau de fin septembre 2021 qui s'affichait à 3 841,0 milliards, les recettes fiscales ressortent en hausse de 4,5% (+172,3 milliards). Cet accroissement des recettes fiscales est essentiellement dû à la fiscalité intérieure (+285,4 milliards) en dépit d'une contreperformance de la fiscalité de porte (-135,1 milliards) qui pâtit de la baisse des taxes sur les produits pétroliers.

Les éléments explicatifs des réalisations par rapport à septembre 2021 se présentent comme suit :

#### ✓ Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes fiscales intérieures sont ressorties à 2 306,1 milliards à fin septembre 2022, en augmentation de 285,4 milliards par rapport à septembre 2021.

De façon spécifique, la contribution par nature d'impôts à ces réalisations, révèle les évolutions ci-après :

- les Impôts sur les revenus de capitaux mobiliers enregistrent un écart positif de 18,1 milliards par rapport à septembre 2021 pour se situer à 131,0 milliards. Ces résultats positifs en matière d'IRVM s'expliquent par la perception des impôts sur les distributions de dividendes et de jetons de présence effectués par certaines entreprises avant l'échéance fixée à fin octobre 2022.
- la « Taxe ad valorem » affiche un surplus de 14,9 milliards comparativement à la même période de l'année dernière soit une augmentation de 58,0%.
- la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui affiche une progression de 6,1% par rapport à la même période en 2021 et

se situe à 436,3 milliards. L'impôt sur revenus et salaire (IRS) enregistre une hausse de 59,7 milliards par rapport à fin septembre 2021 pour s'établir à 502,2 milliards.

- l'impôt sur les bénéfices qui s'établit à 618,0 milliards, enregistrant ainsi une hausse de 121,8 milliards par rapport à septembre 2021.

#### ✓ **Au niveau de la fiscalité de porte**

Les recettes douanières enregistrent un repli de 135,1 milliards pour s'établir à 1 557,0 milliards, en raison de la baisse aussi bien des recettes d'importation (-119,4 milliards) que des recettes d'exportation (-15,7 milliards).

Les recettes d'importation baissent de 119,4 milliards par rapport au niveau de septembre 2021. Ce retrait est observé sur les produits pétroliers en raison des mesures prises pour juguler l'impact de la hausse du cours du baril de pétrole, à savoir les abandons de taxes. En revanche, ce recul est atténué par les recettes collectées sur les marchandises générales.

- Les produits pétroliers régressent de 308,2 milliards par rapport à fin septembre 2021.
- Les marchandises générales s'affichent en hausse de 188,8 milliards par rapport à fin septembre 2021. Cette hausse résulte de la forte progression des prix à l'importation en lien avec la hausse des prix internationaux.
- Les recettes à l'exportation enregistrent une baisse de 15,7 milliards par rapport à fin septembre 2021. Cette contreperformance est en partie due au déficit de volume de noix de cajou à l'exportation (718,56 milliers de tonnes en septembre 2022

pour une réalisation de 792, 9 milliers de tonnes en septembre 2021).

#### □ **Baisse des niveaux de recouvrement des recettes non fiscales et hausse des dons**

Les recettes non fiscales sont recouvrées à hauteur de 605,0 milliards, en retrait de 11,4 milliards par rapport à fin septembre 2021. Ce résultat est attribuable à l'effet combiné d'une baisse des recettes non fiscales du trésor en lien avec la contraction des dividendes perçus par rapport à 2021 et des autres recettes de sécurité sociale (-28,7 milliards).

Concernant le niveau de mobilisation des dons, il progresse de 67,3 milliards par rapport à septembre 2021, en raison de la forte mobilisation des ressources C2D (91,2 milliards).

### **II.2.b. Dépenses totales et prêts nets**

A fin septembre 2022, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 5710,9 milliards contre 5268,7 milliards comparés à fin septembre 2021. Cette hausse de 442,1 milliards provient de l'augmentation des dépenses d'investissement (+175,2 milliards), des dépenses de fonctionnement (+143,7 milliards) et des intérêts dus sur la dette publique (+173,6 milliards).

Cependant, ces accroissements ont été amoindris par les baisses des subventions et autres transferts (-69,9 milliards) ainsi que des dépenses de sécurité (-80,9 milliards).

Les éléments explicatifs des réalisations par rapport à fin septembre 2021 se déclinent comme suit :

- Les dépenses d'investissement se sont établies à 1 411,7 milliards contre

1 236,5 un an plus tôt soit une hausse de 14,2%, en lien avec un niveau élevé de l'exécution des projets financés sur ressources intérieures ;

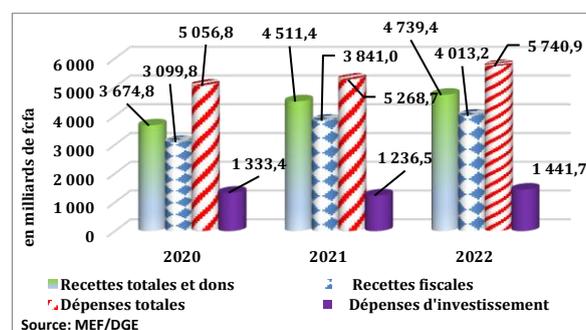
- Les dépenses de personnel s'élèvent à 1 450,8 milliards contre 1 397,7 milliards en lien avec l'augmentation du nombre de dossiers de premier mandatement des fonctionnaires et agents de l'Etat.
- Les subventions et autres transferts connaissent un repli de 69,9 milliards comparé à septembre 2022 et ressortent à 532,1 milliards. Cette baisse est expliquée par la non-reconduction des subventions allouées à certaines structures en 2021, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 ;
- Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 112,6 milliards contre 968,9 milliards à fin septembre 2021 ;
- Les dépenses de sécurité se sont établies à 47,1 milliards de FCFA contre 128,0 milliards de FCFA à fin septembre 2021, traduisant un retour à la tendance normale après les dépenses exceptionnelles exécutées en 2021, dans le cadre du renforcement du dispositif sécuritaire face aux menaces terroristes dans le nord du pays ;
- Les intérêts de la dette ont été payés à hauteur de 681,9 milliards (dont 305,8 milliards sur la dette intérieure et 376,0 milliards sur la dette extérieure) contre 508,3 milliards à fin septembre 2021.

## II.2.c. Financement

A fin septembre 2022, il ressort un solde budgétaire déficitaire de 1001,4 milliards contre un déficit de 757,3 milliards l'année précédente. Ce déficit a été financé par le recours aux marchés monétaires et financiers d'un montant de 2 421,3 milliards comprenant 159,3 milliards de bons du trésor, 1 056,8 milliards d'emprunts obligataires et 803,8 milliards d'obligations du trésor.

Ces mobilisations ont, par ailleurs, permis de régler les échéances du capital de la dette publique.

Graphique 13 : Evolution des principaux agrégats des finances publiques à fin septembre



## II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

A fin octobre 2022, le déficit du solde commercial « Franco à bord (FAB) » - « Coût Assurance, Fret (CAF) » continue de se creuser pour s'établir à 590,3 milliards de FCFA après 485,5 milliards le mois précédent. Ce déficit du solde commercial est inhabituel et sur les dix premiers mois de l'année 2021, il était excédentaire de 422,3 milliards. Cette situation découle d'une hausse des importations en valeur de 43,0%, en glissement annuel, largement supérieure à celle des exportations de 24,9%. Ces évolutions sont essentiellement dues à l'envolée des prix à l'importation (+29,2%) et à l'exportation (+18,0%). Aussi, sous l'effet de l'augmentation des prix à

l'importation plus forte que celle des prix à l'exportation, les termes de l'échange se détériorent de 8,7%.

### II.3.a. Exportations

#### ✓ *Hausse des exportations en valeur tirée principalement par les produits transformés et les produits miniers*

La hausse des exportations en valeur de 24,9% est portée par les ventes des produits primaires (+3,5%), transformés (+47,9%) et miniers (+39,3%). Les produits à la base de cette orientation favorable sont principalement le caoutchouc naturel (+42,5%), les céréales (+761,2%), le coton masse (+11,2%), les produits pétroliers autre que le pétrole brut (+111,9%), l'huile de palme (+73,8%), le cacao transformé (+15,5%), l'or brut (+30,0%), le pétrole brut (+66,9%) et le manganèse (+21,5%).

#### ✓ *Modification de la structure des exportations en lien avec la hausse des prix du pétrole*

Les exportations sont dominées par les produits transformés qui, comparativement à la même période de 2021, ont gagné 6,4 points de pourcentage au détriment des produits primaires qui ont perdu 8,3 points. Cette modification de la structure est en lien avec la baisse des exportations de cacao et la forte progression des importations des produits pétroliers (y compris pétrole brut). Cette progression des importations de produits pétroliers s'explique par la flambée des prix de l'Énergie sur les marchés internationaux.

Tableau 4 : Structure des exportations en valeur sur les dix premiers mois

	2021	2022
<b>Exportations hors biens exceptionnels</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Produits primaires</b>	<b>48,5%</b>	<b>40,2%</b>
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,4%	1,0%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	48,1%	39,2%
dont Cacao fèves	24,9%	17,0%
Noix de cajou	7,6%	5,9%
Caoutchouc naturel	10,2%	11,6%
Coton masse	3,1%	2,8%
<b>Produits transformés</b>	<b>35,1%</b>	<b>41,5%</b>
1ère Transformation	19,2%	18,8%
dont Cacao transformé	11,6%	10,8%
Huile de palme	2,6%	3,6%
Café transformé	0,5%	0,5%
Amande de Cajou	0,9%	1,0%
Conserves et Préparation Alimentaires	1,3%	1,7%
Manufacturiers	14,6%	21,0%
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	8,1%	13,7%
<b>Produits miniers</b>	<b>16,4%</b>	<b>18,3%</b>
Pétrole brut	4,1%	5,4%
Or brut	11,4%	11,8%

Source : MEF/DGE, DGD

### II.3.b. Importations

#### ✓ *Dynamisme des importations en valeur porté par toutes les catégories de produits*

La progression des importations de 43,0% est soutenue par les acquisitions de biens de consommation (+43,2%), de biens intermédiaires (+52,8%) et de biens d'équipement (+27,0%). Spécifiquement, les importations tirent avantage des achats de produits pétroliers autre que le pétrole brut (+176,1%), de riz (+49,7%), de matières plastiques et ouvrage en ces matières (+44,9%), de blé tendre (+43,4%), de pétrole brut (+84,6%), de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux » (+42,4%), de produits chimiques (+75,3%), d'engrais (+57,0%), de machines électriques (+33,6%), de machines mécaniques (+16,0%) et de matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme (+21,5%).

✓ **Structure inchangée des importations malgré les difficultés d'approvisionnements pour certains produits**

La structure des importations est restée inchangée par rapport à la même période de 2021. Les importations restent dominées par les biens de consommation qui contribuent à plus de 50%. La part des produits pétroliers autres que le pétrole croît de 7,3 points de pourcentage. La part du blé tendre reste à 1,8% malgré les perturbations créées par la crise ukrainienne sur les marchés internationaux de blé.

**Tableau 5 : Structure des importations en valeur sur les dix premiers mois**

	2021	2022
<b>Importation hors biens exceptionnels</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Biens de Consommation</b>	<b>50,8%</b>	<b>50,9%</b>
Produits alimentaires	22,0%	18,8%
dont Poissons	1,1%	0,8%
Riz	4,5%	4,7%
Blé tendre	1,8%	1,8%
Autres biens de consommations	28,8%	32,1%
dont Produits pétroliers	7,9%	15,2%
autre que le pétrole brut		
Produits pharmaceutiques	3,6%	2,7%
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>30,1%</b>	<b>32,1%</b>
Pétrole brut	11,0%	14,3%
Fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux	5,8%	5,8%
Produits chimiques	2,0%	2,4%
Papiers et cartons	1,7%	1,6%
Matériaux de construction (clinker)	2,1%	1,7%
<b>Biens d'équipement</b>	<b>19,1%</b>	<b>17,0%</b>
Machines mécaniques	7,7%	6,3%
Machines électriques	4,0%	3,7%
Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme	4,4%	3,7%

Source : MEF/DGE, DGD

## II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

### II.4.a. Situation monétaire

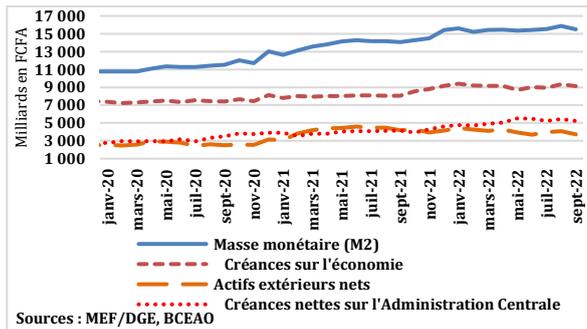
La situation monétaire est marquée par le durcissement des conditions monétaires. Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, au cours de sa réunion du 14 septembre 2022, a décidé de relever de 25 points de base ses taux directeurs, à compter du 16 septembre 2022. Cette hausse intervient après celle de juin et a porté le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offre d'injection de liquidité à 2,50% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,50%.

**A fin septembre 2022**, la masse monétaire au sens large, progresse de 10,4%, en rythme annuel, plus faiblement qu'à fin août 2022 (+12,0%). Cette décélération est attribuable à l'accentuation de la dégradation des actifs nets (-11,0% à fin septembre 2022 après -8,4% à fin août 2022) ainsi qu'aux ralentissements des encours des créances nettes sur l'administration centrale (+25,4% à fin septembre 2022 contre +32,0% à fin août 2022) et des créances sur l'économie (+13,2% à fin juillet 2022 contre +16,0% à fin août 2022).

La dégradation continue des actifs nets est en lien avec l'accentuation du déficit commercial hors biens exceptionnel (-482,7 milliards à fin septembre après -112,0 milliards à fin août).

Concernant les encours de créances intérieures, ils pâtissent des relèvements successifs des taux directeurs aux mois de juin et septembre 2022 pour juguler l'inflation. Malgré ce ralentissement, le rythme de progression des encours des créances intérieures reste soutenu.

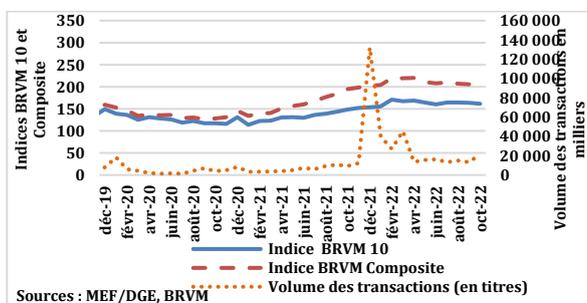
Graphique 14 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties



### II.4.b. Marché boursier

Sur le marché boursier de l'UEMOA, au mois d'octobre 2022 et en variation mensuelle, les principaux indices maintiennent le rythme baissier observé les deux mois précédents. Ainsi, l'indice BRVM 10 représentant les dix valeurs les plus actives sur la place boursière se contracte de 1,4%, après un retrait de 0,5% au mois de septembre 2022. Quant à l'indice BRVM Composite, il fléchit de 1,7% après le recul de 0,7% enregistré le mois précédent.

Graphique 15 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



La décre de des indices boursiers est attribuable aux contreperformances enregistrées au niveau de la plupart des secteurs cotés. Dans le détail, il s'agit des transports (-5,1%), de l'agriculture (-2,9%), des finances (-2,8%) et des services publics (-1,9%).

En revanche, quelques secteurs affichent des évolutions positives dont ceux de la

distribution (+3,8%) et de l'industrie (+1,6%)

S'agissant des transactions en volume et en valeurs, elles progressent respectivement de 63,4% et 35,9% au mois d'octobre 2022, en variation mensuelle. En outre, le taux de rendement moyen du marché des actions s'améliore pour se fixer à 7,30%, après s'être situé à 7,25% au mois de septembre 2022. Quant au marché des actions, il enregistre au mois d'octobre 2022, un PER<sup>1</sup> moyen de 8,07 contre 8,10 au mois précédent.

Par ailleurs, la capitalisation boursière globale affiche un accroissement de 14,6%, soutenue par les augmentations de la capitalisation du marché des obligations de 23,7% et de celle du marché des actions de 3,6%.

En moyenne **sur les dix mois de l'année 2022**, les indices BRVM 10 et BRVM Composite, se renforcent pour afficher des hausses respectives de 24,6% et 31,3% comparativement à la même période de 2021. Ces bons résultats sont tirés par l'ensemble des secteurs d'activités. L'agriculture (+93,7%), l'industrie (+69,0%) ainsi que la distribution (+48,1%) enregistrent les accroissements les plus significatifs. En ce qui concerne la valeur des transactions, elle augmente de 26,1%.

**En définitive**, l'activité économique nationale est marquée par la poursuite de l'accélération de l'inflation qui reste toutefois contenue comparativement à l'inflation mondiale. Cette maîtrise des prix intérieurs est soutenue par les mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la cherté de la vie et par la poursuite

<sup>1</sup> PER = Prix des actions / Dividende, exprime le nombre d'années pendant lesquelles il faudra détenir l'action pour qu'elle soit remboursée par les bénéfices de l'entreprise

du durcissement des conditions monétaires.

Aux termes des dix (10) premiers mois de l'année en cours, l'activité économique demeure vigoureuse, grâce notamment au dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire, tandis que le secteur primaire connaît une évolution mitigée. Les échanges extérieurs enregistrent un déficit du solde commercial hors biens exceptionnels, en lien avec la détérioration des termes de l'échange.

Dans l'ensemble, l'économie ivoirienne tire avantage de la poursuite de l'exécution des projets d'infrastructures et des réformes prévus dans le PND 2021-2025 ainsi que d'un cadre macroéconomique solide. Le taux de croissance de l'année 2022 est prévu à 6,8%, selon la dernière révision réalisée au mois de septembre 2022 par le Ministère de l'Économie et des Finances.

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE**  
**DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES**

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage  
04 BP 650 Abidjan 04 - Tél. (00225) 27 20 20 09 58 / 27 20 20 09 24 / 27 20 20 09 25  
Email: [sdc.dppse@dge.gouv.ci](mailto:sdc.dppse@dge.gouv.ci)

**Version du 30 Novembre 2022**